



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

Création d'une section BCP PHOTOGRAPHE
Lot 1 : Laboratoire Numérisation Photographique

Publicité : BOAMP et le site de l'A.J.I publié le 24 mai 2024 (TMP/141248)

Type de contrat: marché de fournitures soumis aux dispositions de l'arrêté du 19 janvier 2009 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et services.

Mode de passation du marché :

Procédure adaptée lancée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Administration contractante : Lycée de la Côtère, 270 Chemin du Grand Casset, B. P. 30069, LA BOISSE
01122 MONTLUEL CEDEX

Téléphone : 04 72 25 30 10

Fax : 04 72 25 11 94

Mail : Intendant.00113261@ac-lyon.fr

Qualité de la personne contractante : M. Joel GLEYZE, Provisieur

Personne responsable du suivi de l'exécution du marché: Madame Patricia HY, secrétaire générale du lycée de la Côtère

Comptable assignataire des paiements : Madame Patricia HY, agent comptable du Lycée de La Côtère

Objet du contrat :

Fourniture d'équipements et de matériels destinés à la création d'une section de BCP PHOTOGRAPHE

Durée du marché :

Le délai d'exécution du marché est fixé à 11 semaines à compter de la notification du marché.

Le marché est conclu à compter de sa notification (date prévisionnelle de notification le 21/06/2024)

1) Matériel attendu

Le matériel devra être neuf et conforme aux normes françaises et européennes en vigueur pour un usage en milieu scolaire.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DES POSTES DE TRAVAIL « PHOTOGRAPHIE »		
Caractéristiques imposées	Descriptif du matériel proposé	Indication de la documentation associée (catalogue et page, fiche technique...)
16 PC Fixes avec les caractéristiques suivantes : - Processeur Intel Core i9-14900K (3.2 GHz / 5.8 GHz) - Carte mère ATX Socket 1700 Intel Z790 Express - 4x DDR5 - M.2 PCIe 4.0 - USB 3.2 - PCI-Express 5.0 16x - LAN 2.5 GbE - Wi-Fi 7/Bluetooth 5.4 - Mémoire 64 Go DDR5 - Stockage : SSD 2 To - Alimentation 850W - Boîtier Moyen Tour - Sans OS		
32 écrans avec les caractéristiques suivantes : - Écran de 23.8" avec résolution Full HD (1920 x 1080) - Contraste dynamique de 20.000.000:1 (typique 1000:1) - Temps de réponse de 4 ms - Dalle IPS - Luminosité 250 cd/m ² - Modes Flicker-Free et Anti-lumière bleue (Low blue mode) - Connecteurs : HDMI 1.4, VGA - Sans contour		
32 packs clavier/souris avec les caractéristiques suivantes : - Clavier AZERTY filaire - Hauteur réglable - Souris optique filaire 1000 dpi - Nombre de boutons : 3 - Longueur du câble 1.5 m - Conception Plug&Play		
32 câbles DisplayPort vers HDMI avec les caractéristiques suivantes : - Câble DisplayPort 1.2 mâle vers HDMI mâle - Longueur : 2 m - Résolution jusqu'à 4K @ 30 Hz		
32 câbles HDMI avec les caractéristiques suivantes : - Connecteur HDMI 1.4 mâle/mâle - HDMI High Speed avec Ethernet - 4K/30Hz - Longueur : 2m		
PRIX TOTAL HT – INCLUS LIVRAISON ET INSTALLATION		

Les offres de prix seront exclusivement sur ce document.

2) Maintenance

La maintenance comprend toute intervention du titulaire, préventive ou curative garantissant l'utilisation optimale du matériel et la continuité du service.

Dans le cadre du Plan VIGIPIRATE, le prestataire informera le service de gestion de sa venue avant toute intervention.

Horaires d'ouverture de l'établissement :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8 : 00 – 18 : 00

La maintenance couvre le déplacement, la main-d'œuvre, le remplacement des pièces usagées et/ou détériorées, les opérations de vérification, de contrôle, de test, de réglage, la fourniture des consommables nécessaires au bon fonctionnement des matériels, (sans frais supplémentaires liés à leur livraison, hors papier), ainsi que toute intervention liée à la connexion informatique et aux fonctions scanner.

Délais d'intervention : le prestataire s'engage à intervenir dans un délai de 72h, après réception de la demande de dépannage qui sera effectuée par le lycée par téléphone ou courriel, ou sur demande automatisée de la machine elle-même. Cette intervention devra s'effectuer aux heures d'ouverture de l'établissement spécifiées ci-dessus.

Si le dépannage et/ou la remise en fonction sont impossible dans un délai de 36 heures, l'établissement pourra :

- Exiger le remplacement du matériel loué par du matériel de catégorie équivalente avec les mêmes caractéristiques ;
- Résilier le contrat sans verser d'indemnité au prestataire ;
- Recourir, aux frais du prestataire, aux services d'une autre entreprise.

Les travaux de réparation qui ne seraient pas prévus au contrat devront faire l'objet d'un devis détaillé transmis par le prestataire à l'établissement.

3) Conditions de livraison et de mise en service

Le matériel devra être opérationnel le 29/08/2024

Installation

- Cette opération est effectuée sur site, dans l'établissement, **gratuitement**.
- Elle comprend le déchargement, le déballage, la mise en service et les essais de bon fonctionnement.
- L'enlèvement des emballages vides est à la charge du prestataire.
- Ces opérations se feront en présence d'un personnel responsable de l'établissement.

Mise en service

Formation :

Le prestataire devra proposer une formation gratuite sur site des personnels. Le prestataire fournira les fiches techniques du matériel proposé avec photos ainsi que le manuel d'utilisation en français.

4) Prix et conditions de règlement

Prix :

Le prix comprendra sur toute la durée du contrat.

L'installation
La mise en service
La formation des utilisateurs
Le SAV

La facturation :

La facturation sera effectuée à réception des équipements et services cités
La facturation sera à terme échu, **sans frais de facturation ni de gestion.**

Le règlement :

Le règlement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par mandat administratif, sur présentation d'une facture dématérialisée déposée sur le portail Chorus Pro.
(Courrier explicatif pour l'utilisation de Chorus Pro joint).

5) Offres

Elles doivent être remises avant le vendredi 14 juin 2024 à 16h00 , EXCLUSIVEMENT par dématérialisation sur la plateforme AJI à l'adresse suivante :
Les offres doivent comporter :

- Le présent document signé ;
- L'offre de prix exclusivement sur le document;
- Le descriptif technique du matériel complet ;
- La déclaration du candidat ;
- L'acte d'engagement ;

La proposition de contrat devra reprendre l'ensemble des points du présent cahier des charges.

L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus avec leur pondération :

- **Le prix(40%)**
- **Qualité technique et performance des équipements (40%)**
Tout au long du cursus scolaire, les élèves doivent réaliser des travaux pratiques dans des conditions les plus proche possible de la réalité. Les équipements devront correspondre en tout point aux besoins du paragraphe 1 et être composé de constituants largement utilisés dans le secteur professionnel.
- **Garantie Service Après-Vente (20%)**

La garantie légale contre les vices cachés est applicable. Elle porte sur tous les défauts visibles ou non des composants et sur le bon fonctionnement de la fourniture. La garantie couvre l'intégralité des coûts de remise en état et de remplacement (pièces, main d'œuvre, frais de port et déplacements) pendant **une durée de 2 années.**

Seules sont exclus de la prise en charge, les matériels ayant subis des dégradations volontaires ou accidentelles par les utilisateurs.

Le délai de mise en œuvre de la garantie (remise en état ou remplacement) est de 1 mois maximum à compter de l'envoi par le bénéficiaire par courriel, du signalement de la défectuosité du matériel

Dans le cadre du remplacement du matériel défectueux, le titulaire devra fournir un matériel de référence identique.

Une attention particulière sera également portée aux efforts entrepris en matière de développement durable (recyclage des cartouches, compatibilité avec l'utilisation de papier recyclé).

6) Notification du marché

La notification du marché au titulaire retenu sera matérialisée par la signature de l'acte d'engagement par la personne responsable du marché.

Etabli en 2 exemplaires le 24/05/2024

Lu et approuvé

Le proviseur

Nom et qualité du signataire



Joel GLEYZE

Signature :

Cachet de l'établissement

AGENT COMPTABLE
LYCÉE DE LA CÔTIÈRE
270 chemin du Grand Casset - BP 30069
LA BOISSE - 01122 MONTLUJEL CEDEX
Tél. 04 72 25 30 00 - Fax 04 72 25 11 94
Mel : 00113261@ac-lyon.fr